

HABILITATION ÉLECTRIQUE B1/B2/BC/BR RECYCLAGE

OBJECTIFS :

Connaître les dangers de l'électricité, analyser le risque électrique, intégrer la prévention dans l'organisation du travail, mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME :

Module « Tronc Commun »

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Modules « B1-B2-BC-BR »

- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux interventions
- Autres compétences spécifiques à chaque module

Textes officiels



Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail

Risques électriques : Articles R4544-1 à R4544-11 du code du travail

Opérations électriques : Norme NF C 18-510

A SAVOIR

Dispositif :

Inter – Intra

Public : Exécutant / Chargé de travaux/ Chargé de consignation / Chargé d'intervention générale / Chargé d'opérations spécifiques

Pré requis : Etre qualifié en électricité

Méthodes et modalités pédagogiques :

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

Périodicité : 3 ans (recommandé)

EPI non fournis

Organisation

Durée : 2 jours

Tarifs

En Inter : [Voir calendrier](#)

En Intra : [nous consulter](#)

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

CONTACT

[01 60 79 74 21](tel:0160797421)

formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*